

## MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE ET DE LA RURALITE

Direction Générale de l'Administration

Sous-direction du développement professionnel et des relations sociales

Bureau de la formation continue

Adresse: 78, rue de Varenne

75349 PARIS 07 SP

Suivi par : Dominique BESSE

Tél.: 01.49.55.83.78 Fax: 01.49.55.59.31

Réf. interne: N2005DB001

NOTE DE SERVICE DGA/SDDPRS/N2005-1064

Date: 15 février 2005

Date de mise en application :

Date limite de réponse : 30 juin 2005

Nombre d'annexe: 1

Objet : Formation à la gestion des quotas laitiers et à la maîtrise de l'application LEONIDAF

**Résumé :** Cette note a pour objet de présenter la formation mise en place afin de faciliter la prise de fonction des nouveaux gestionnaires des quotas laitiers.

Mots-clés: Formation, quotas laitiers, LEONIDAF

Destinataires			
Pour exécution : Administration Centrale Services déconcentrés	Pour information : Organisations syndicales INFOMA		
	ONILAIT		

#### **OBJECTIFS DU DISPOSITIF DE FORMATION:**

Destinée aux nouveaux gestionnaires des quotas laitiers, cette formation a pour objectif :

- de permettre d'appréhender le contexte des quotas laitiers,
- de situer leur action dans les DDAF,
- de connaître la réglementation liée à ce domaine (transfert foncier, attribution, ACAL...),
- d'utiliser au mieux les fonctionnalités du logiciel LEONIDAF.

## **PUBLIC VISE:**

Les nouveaux gestionnaires des quotas laitiers en DDAF.

**DUREE**: 4 jours organisés sur 5 jours.

**HORAIRES**: le stage débutera un lundi à 14h30 et se terminera le vendredi à 12 heures.

#### **CONTENUS DE LA FORMATION:**

Le rôle du gestionnaire des quotas laitiers en DDAF, présentation du logiciel LEONIDAF et des différents modules (consultation, producteurs, extraction/téléchargement, transferts fonciers, ACAL, échanges de droits).

## **ORGANISATION DE LA FORMATION:**

Deux sessions de formation sont proposées :

- Session 1 du 12 au 16 septembre 2005 Code EPICEA: 70466
- Session 2 du 10 au 14 octobre 2005 Code EPICEA: 70486

Le nombre de place est limité à 8.

Ces deux sessions se dérouleront à l'INFOMA Centre de Nancy.

7, rue des Cordeliers B.P. 269 54005 NANCY Cedex Tél.: 03.83.39.67.00

### **ANIMATION DE LA SESSION:**

Les sessions sont animées par des gestionnaires confirmés de DDAF et de**s** spécialistes de l'ONILAIT.

## **MODALITES D'INSCRIPTION:**

Les agents devront adresser, avant le 30 juin 2005, leur fiche d'inscription (ANNEXE 1) visée par leur supérieur hiérarchique à M. Dominique BESSE.

Les candidats retenus recevront, sous-couvert de leur autorité hiérarchique, une lettre de convocation de **l'INFOMA Centre de Nancy** leur permettant de se rendre sur le lieu de formation. Elle comportera les informations administratives d'usage et notamment les horaires de formation.

Il appartiendra aux stagiaires d'obtenir un ordre de mission valant autorisation de déplacement et visé par leur supérieur hiérarchique, avant leur départ en formation.

Les frais de déplacement et de séjour engagés à l'occasion de cette formation sont à la charge des services où sont affectés les agents.

Le Sous-Directeur du Développement Professionnel et des Relations Sociales,

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité DGA – SDDPRS - Bureau FORMCO

# FORMATION DES NOUVEAUX GESTIONNAIRES DES QUOTAS LAITIERS EN DDAF

**FICHE D'INSCRIPTION:** A retourner à l'attention de Dominique BESSE - MAPAAR, 78, rue de Varenne - 75349 PARIS cedex 07 SP - Tél: 01.49.55.83.78 - Fax: 01.49.55.59.31 - E-Mail: dominique.besse@agriculture.gouv.fr

Nom - Prénom			
Catégorie			
Grade			
Direction			
Service			
Fonctions occupées:			
Gérez-vous directement les quotas laitiers ?	OUI	NON	
Y a t'il un autre gestionnaire de quotas, plus OUI expérimenté que vous ?		NON	
Date de prise de fonction dans la gestion des quotas laitiers			
Adresse administrative:			
TEL et FAX			
Session choisie	□ Session 1 (code épicéa : 70466) □ Session 2 (code épicéa 70486)		
Motivation de la demande :			
Visa du Responsable Local de Formation :			
Avis du chef de service  ☐ favorable		Visa de l'autorité susceptible d'assurer l'indemnisation des frais de déplacement (transport et indemnités de mission)  ☐ favorable	
☐ défavorable (motif)		☐ défavorable (motif)	
Date : Signature :		Date : Signature :	